

N/REF : 9/07/2026 15H07 C:003808 I:14517
V/REF : AC/C50589
V/Email reçu le Jeudi 09/07/2026 a 15H07

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CCA
IMMEUBLE : LE BOIS - CCA
7-35, AVENUE DU BOIS
.
56460 VAL D'OUST

Rennes, le 30 Juillet 2026

Référence Marché: 024054-PBS-001

LOCALISATION : 23 AVENUE DU BOIS - MME DEMAGEAUX JUSTINE 06 46 81 01 43
LOGEMENT N° 015352, PORTE N°23, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2

MOTIF : - CRÉATION TRAPPE TABLIER DE BAIGNOIRE
- RACCORD FAIENCE 15, 5 CARREAUX
- REMPLACEMENT BONDE

Donneur d'ordre : Mme F TRAINEAU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
OUVERTURE TABLIER BAIGNOIRE CARRELÉ
REMPLACEMENT VIDAGE BAIGNOIRE
REMISE EN PLACE DES CARREAUX DE FAIENCE
FOURNITURE ET POSE DE JOINTS SILICONE AUTOUR DE LA TRAPPE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ETANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 22/07/26 a 16H53 Mme F TRAINEAU

16/07 : MESSAGE VOCAL
10/07 : MESSAGE VOCAL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL048-Création trappe visite s/baign.	1	133,79	133,79
1,00	PBL054-FP.Vidage autom.baignoire	1	82,33	82,33
TOTAL H.T.				216,12
T.V.A. a 10,00%				21,61
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>237,73</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.